

**Mairie d'Erquy**

11 square Hôtel de Ville  
BP 09  
22430 ERQUY  
Tél : 02 96 63 64 64  
Fax : 02 96 63 64 70  
info@ville-erquy.com  
www.ville-erquy.com



# RESUME DES DELIBERATIONS

## Conseil municipal

Jeudi 16 novembre 2017

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2017

	Noms et prénoms	Présents	Absents	Mandatés	Procuration / Mandataire
<b>Majorité municipale</b>	GUERVILLY Christiane	1	0	0	
	DUBOS Jean-Luc	1	0	0	
	CHALVET Maryvonne	1	0	0	
	MANIS Jean-Paul	1	0	0	
	LAITHIER Bernadette	1	0	0	
	MORIN Yannick	1	0	0	
	ROBERT Stéphanie	0	0	1	LE GOFF Guilaine
	POTURA Louis-Vincent	0	0	1	MORIN Yannick
	MORGAND Michel	1	0	0	
	CRAMOISAN Annick	1	0	0	
	GUILLOT Alain	1	0	0	
	BELLIER Michel	1	0	0	
	BLANCHET Typhaine	0	0	1	DENIS Paul
	BURAUD Nicole	1	0	0	
	DENIS Paul	1	0	0	
	DUVERGER Béatrice	0	0	1	MORGAND Michel
	LE GOFF Guilaine	1	0	0	
	LEPRETRE Mickaël	0	0	1	VERNAY Christophe
	RENAUT Sylvain	1	0	0	
VERNAY Christophe	1	0	0		
TALBOURDET Nicole	0	0	1	DUBOS Jean-Luc	
<b>Minorité municipale</b>	BOUVET Sylvie	0	0	1	PELAN Pierre
	BABIK Michèle	0	1	0	
	JOULAUD Pascale	0	1	0	
	MALLEGOL M-Dominique	0	0	1	PINEAU Roland
	PELAN Pierre	1	0	0	
	PINEAU Roland	1	0	0	
	<b>DÉCOMPTE DES PRÉSENTS 01 à 13</b>	17	2	8	

**ACQUISITION FONCIERE ET IMMOBILIERE DES PARCELLES AI 146 et AI 147 RUE DES PATRIOTES.. MONTANT PRINCIPAL : 180.000 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la transaction foncière afin de poursuivre les actions générales de la politique foncière et immobilière.

**NUMÉROTATION DE VOIRIE. MODIFICATION RUE DE PLAINE GARENNE.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de numérotation.

**TARIFS PLAISANCE 2018 DU PORT D'ERQUY CENTRE. 7<sup>ème</sup> ANNÉE DE LA DSP 2012-2026. TAUX D'ÉVOLUTION 2018 : 2%.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les tarifs 2018.

**TARIFS PLAISANCE 2018 DU PORT D'ERQUY LES HOPITAUX. TAUX D'ÉVOLUTION PAR ANALOGIE AU PORT CENTRE : +2%.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs 2018.

**ADOPTION DES TARIFS MUNICIPAUX 2018 : 2<sup>ème</sup> SESSION APRES L'ADOPTION EN JUILLET 2017 DES TARIFS SCOLAIRES 2017-2018**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs 2018 comme suit :

Rubriques Génériques	Index Légal	Amplitude Autorisée	Taux Evol 2016	Taux Evol 2017	Arbitrage 2018	Dates d'Effet des Tarifs Appliqués	Date de CM ou Déc. L.2122-20
01 CAP SPORTS LOISIRS SPORTIFS – P.Sco	RAS	RAS	1,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-09-2017	10-07-2017
02 ALSH DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE – P.Sco	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-09-2017	10-07-2017
03 ALSH TAP – P.Sco	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-09-2017	10-07-2017
04 ALSH MERCREDI ET PETITES VACANCES – P.Sco	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-09-2017	10-07-2017
05 ALSH DES GRANDES VACANCES – P.Sco	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-07-2018	10-07-2017
6A CUISINE CENTRALE – PERIODE SCOLAIRE	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-09-2017	10-07-2017
6B CUISINE CENTRALE – TARIFS ANNUELS ADULTES	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2017	10-07-2017
6C CUISINE CENTRALE – PRODUCTION REPAS POUR LTM	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018	10-07-2017
07 SALLE OMNISPORTS	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018	16-11-2017
08 BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	RAS	RAS	0,00%	0,00%	0,00%	Effet au 01-01-2018	16-11-2017
09 CYBERCOMMUNE	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018	16-11-2017
10 LOCATION DE SALLES	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018	16-11-2017
11 SCENE CULTURELLE	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018	16-11-2017
12 MATERIELS DE LOISIRS BARNUM	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018	16-11-2017
13 TRAVAUX EN REGIE	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018	16-11-2017
14 CONCESSIONS FUNERAIRES	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018	16-11-2017
15 DROITS DE PLACE COMMERCIAUX	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018	16-11-2017
16 AIRE DES CAMPINGS CAR	RAS	RAS	0,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018	16-11-2017
17 STATIONNEMENT BATEAUX MAISON MER	RAS	RAS	2,00%	2,00%	2,00%	Effet au 01-01-2018	16-11-2017
18 TARIFS MOUILLAGES CHAINES MERE : MCM	+1,35%	1,5	0,00%	0,30%	2,00%	Effet au 01-04-2018	16-11-2017
19 TARIFS MOUILLAGES SUR PLOTS : MSP-1 / PC	+1,35%	1,5	0,00%	0,30%	2,00%	Effet au 01-04-2018	16-11-2017
20 TARIFS MOUILLAGES SUR PLOTS : MSP-2 / ISM	RAS	RAS	0,00%	0,30%	2,00%	Effet au 01-04-2018	16-11-2017
21 TARIFS DE STATIONNEMENT DES REMORQUES	+1,35%	1,5	0,00%	0,30%	0,00%	Effet au 01-04-2018	16-11-2017

**DATES D'APPLICATION SPECIFIQUE DES RUBRIQUES TARIFAIRES 2018**

Au 01-09-2017 (année 2017-2018)	Rubriques des Tarifications Scolaires
AU 01-04-2018 (année 2018)	Aire de Stationnement des Campings-Car (Haute Saison d'Avril à Novembre)
Au 01-04-2018 au 30-11-2018 (Ports)	Rubriques 18, 19, 20 et 21 (Mouillages, Râteliers et Stationnement Remorques)
Au 01-07-2018 (année 2018)	ALSH des Grandes Vacances (Année Scolaire 2017-2018)

**RÉPARATION 2017 DE LA DIGUE DU PORT DES HOPITAUX : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET (AVP).**

**LANCEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES : 62.500 € HT.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'Avant-Projet comme suit :

<b>CONSISTANCE DES TRAVAUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réparation de la digue du port des hôpitaux sur une longueur de 40 mètre linéaire à partir du haut de l'escalier.</li> <li>Marché à prix global et forfaitaire de dépose de l'enrochement, remise en place des blocs et apports éventuels de blocs d'enrochement.</li> <li>Une option est prévue au marché pour réparation de la digue sur une longueur supplémentaire de 20 mètre linéaire.</li> </ul>
--------------------------------	--

REFERENCES PROGRAMME	Année de Réalisation	Coût des Travaux Stricto Sensu	Total HT avec Sommes à Valoir
	2017	62 500,00 €	62 500,00 €
<b>SECTEUR TRAITE</b>			
<b>DIGUE DU PORT DES HOPITAUX AU NIVEAU DE L'ESCALIER.</b>			

**SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE MOUILLAGES  
2017 AU PORT DE PLAISANCE D'ERQUY CENTRE.**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement de la subvention d'équipement comme suit :

Nature de l'Équipement Subventionnable	Travaux de Mouillages 2017 du Port de Plaisance d'Erquy Centre
Nature des Travaux Subventionnables	Travaux de Requalification des Mouillages
Année de Commencement d'Exécution	2017
Budget Débiteur	42.620 € HT
Inscription Budgétaire Conservatoire	Budget Général 2017 / Opération 1.11 / Nautisme
Montant du Décompte Définitif	42.620,00 € HT
Taux de Subvention communal prédéfini	12,50%
Subvention imputable à l'article 20415	5.327,50 € HT

**SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ÉTUDE D'UN  
PONTON FLOTTANT. TAUX DE FINANCEMENT A 25% (CONFORME AU TAUX DE LA DSP).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement de la subvention d'équipement comme suit :

Nature de l'Équipement Subventionnable	Projet de Ponton Flottant au Port de Plaisance d'Erquy Centre
Nature des Travaux Subventionnables	Travaux d'Étude Préalable
Année de Commencement d'Exécution	2016
Budget Débiteur	16.146,10 € HT (Valeur récapitulative au terme de l'avenant n°2)
Inscription Budgétaire Conservatoire	Budget Général 2017 / Opération 1.10 / Ouvrages Maritimes
Montant du <b>Décompte Provisoire</b>	3.600,00 € HT en 2016 et 6.546,10 € HT en 2017, soit <b>10.146,10 € HT</b>
Taux de Subvention communal prédéfini	25,00%
Subvention imputable à l'article 20415	2.536,53 € HT

**SUPPRESSION DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES HOPITAUX. DERNIERE OPÉRATION COMPTABLE  
ENREGISTRÉE EN 2013.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la suppression définitive du budget annexe.

**ADMISSIONS EN NON VALEUR. BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE. ÉTAT 2017-5 DES PRODUITS  
IRRÉCOUVRABLES.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur la somme de 827,39 € (repas de cantine).

**ADMISSIONS EN NON VALEUR. BUDGET GÉNÉRAL. ÉTAT-4 DES PRODUITS IRRÉCOUVRABLES.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur la somme de 1.558,83 € (effacement de dette suite à surendettement).

**ADMISSIONS EN NON VALEUR. BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS MUNICIPAUX. ÉTAT 2017-6 DES PRODUITS IRRÉCOUVRABLES.**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur la somme de 270,61 € (droits de place et consommation d'eau).

**INDEMNITÉS VERSÉES A LA SNSM. SINISTRE DU 09-09-2017. DÉTACHEMENT D'UN BATEAU AU PORT DES HOPITAUX. PRISE EN CHARGE DES FRAIS.**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la prise en charge des frais pour la somme de 680,00 €.

**APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2017 DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT).**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel de Lamballe Terre & Mer portant sur les quatre points suivants :

- le transfert (à l'EPCI-LTM) de la compétence **Tourisme** ;
- la retour (aux communes membres) de la compétence **Voirie** ;
- la retour (aux communes membres) de la compétence **PLU** ;
- le transfert (à l'EPCI-LTM) de l'ancienne part départementale de la Taxe d'Habitation (réaffectée depuis 2011 aux communes membres d'un EPCI à fiscalité additionnelle, dans le cadre de la suppression de la part départementale de la taxe d'habitation).

**PROJET DE TRANSFERT DE LA CYBERCOMMUNE EN 2018 A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAMBALLE TERRE & MER. VOTE EN 1<sup>ère</sup> LECTURE POUR SAISINE DU COMITÉ TECHNIQUE COMMUN.**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de l'intégration fonctionnelle de la cybercommune d'Erquy au réseau intercommunal de Lamballe Terre & Mer dans le cadre du transfert de la compétence des espaces publics numériques au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LE CENTRE NAUTIQUE D'ERQUY. CONVENTION TRIENNALE N° 4 : PÉRIODE 2018-2020**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'établissement de la 4<sup>ème</sup> convention d'objectifs triennale avec le Centre Nautique d'Erquy hébergé dans les locaux communaux de la Maison de la Mer.

**CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LE CLUB DE PLONGÉE D'ERQUY. CONVENTION TRIENNALE N° 3 : PÉRIODE 2018-2020**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'établissement de la 4<sup>ème</sup> convention d'objectifs triennale avec le Club de plongée « Histoire d'Eau » hébergé dans les locaux communaux de la Maison de la Mer.

**OUVERTURE DES DONNÉES PUBLIQUES DE LA COMMUNE. ADHÉSION A DAT'ARMOR.**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le double principe de la mise à disposition progressive des données publiques de la Commune d'Erquy et de la gratuité de leur réutilisation par le public. Le service Dat'Armor (utilisation du portail internet créé par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor pour la publication des jeux de données) est désigné comme service pilote.

**RESTITUTION D'UNE CAMPAGNE DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES SUR LA PLAGE DES MONTIERS ET LE COURS D'EAU DE L'ISLET DE DEUX CABOTEURS . EXPOSITION A LA GALERIE D'ART MUNICIPALE. CONCOURS DU CONSEIL RÉGIONAL ET AUTRES .**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à solliciter les subventions susceptibles d'être octroyées auprès du Conseil Régional et autres fonds de concours susceptibles d'être accordées.

**COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS ACCORDÉE AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT. DÉLÉGATION DU 11-05-2017.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acter la décision suivante :

Alinéa 02	Tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;	Références	Date AM
<input type="checkbox"/>	Tarifs 2017 : Droits de place des Artisan'halles.	Forfait de 40 € Et 10 € le mètre linéaire.	03-10-2017
<input type="checkbox"/>	Tarifs de l'ALSH.	Vacances Toussaint 2017	13-10-2017
<input type="checkbox"/>	Prestations extérieures.		
Alinéa 04	Décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget;	Références	Date AM
<input type="checkbox"/>	Attribution d'un marché en procédure adaptée.	Montant HT : 59.500,00 €	20-09-2017
<input type="checkbox"/>	Démolition partielle du barrage de Montafilan.	Montant TTC : 71.400,00 €	
<input type="checkbox"/>	Attributaire : S.R.T.P.		
<input type="checkbox"/>	Attribution d'un marché en procédure adaptée.	Montant HT : 1.946.679,61 €	09-10-2017
<input type="checkbox"/>	Marché de travaux : remplacement collecteurs d'eaux pluviales Centre-Ville.	Montant TTC : 2.336.015,53 €	
<input type="checkbox"/>	Attributaire : Groupement DLE Ouest.		
<input type="checkbox"/>	Attribution d'un marché en procédure adaptée.	Montant HT : 32.425,00 €	30-10-2017
<input type="checkbox"/>	Fourniture d'une tondeuse autoportée.	Montant TTC : 42.510,00 €	
<input type="checkbox"/>	Attributaire : SAS MS EQUIPEMENT		

\*\*\*\*\*